

... selon des renseignements reçus aujourd'hui, les gens disposent encore de stocks de grain et il n'existe pas vraiment de pénurie de provendes. Ni les bestiaux ni les volailles ne manquent de nourriture. Nous surveillons la situation de très près...

Ainsi, le 8 avril, il suivait la situation de près. Le 10 avril, il avait changé de ton. En réponse à quelqu'un qui lui disait ce qui se passait, il a dit: «Il y aura des pertes de volaille et de bétail.» Il a reconnu que le problème était grave, mais même maintenant, sept jours plus tard, nous ne voyons aucun plan d'action pour venir en aide à ces gens qui sont parmi les moins bien préparés au Canada pour défendre leur cause lorsqu'ils sont pris dans un conflit entre des groupes plus forts qu'eux. Ils sont assaillis par des problèmes qui peuvent signifier littéralement la fin de leur gagne-pain, de leurs moyens de subsistance.

Permettez-moi de citer le premier ministre suppléant, et je souligne le mot «suppléant».

Une voix: Comme nom ou comme verbe?

● (0010)

M. Clark (Rocky Mountain): Évidemment, c'est une heure de gloire pour tous les députés du Québec que de siéger du côté du gouvernement, la plupart du temps dans l'anonymat. Une occasion s'offre à n'importe quel d'entre eux, peut-être en jouant à pile ou face. Si la voix la plus forte l'emporte, le député de Hamilton Mountain (M. MacFarlane) gagnera peut-être. Une occasion s'offre à n'importe quel d'entre eux d'être premier ministre suppléant. L'acteur jouant le rôle de premier ministre le 10 avril a préféré ne pas répondre, parce que des efforts de médiation étaient alors en cours. C'était huit jours après leur échec.

Cela montre à quel point le gouvernement actuel se tient au courant de ce qui se passe dans cette affaire. Elle peut lui sembler si peu importante que pas un ministre n'est ici maintenant et que seulement deux se sont montrés pour le débat, mais elle préoccupe beaucoup les Québécois qui sont directement touchés. Ils sont pris dans l'étau entre ces organismes importants qu'ils ne peuvent affronter individuellement.

Tous ceux d'entre nous qui ont des origines agricoles ou qui ont une certaine connaissance des questions agricoles savent qu'il faut régler ce problème de toute urgence. Les difficultés éprouvées par les agriculteurs du Québec nous sont connues. Ils se trouvent devant la perspective d'une pénurie de grain de provende, ils peuvent se voir obligés de tuer leur bétail prématurément et de voir s'envoler ainsi leur dernière chance de profits.

Dans un cas de ce genre, la simple compassion devrait amener le gouvernement à prendre des mesures rapides. Toutefois, depuis que le député de Joliette (M. La Salle) a soulevé cette question il y a deux semaines, nous n'avons rien fait, littéralement rien. Le gouvernement ne s'est même pas tenu au courant de l'évolution de cette affaire et aucun ministre ne se trouve ici ce soir pour expliquer les mesures envisagées par le gouvernement.

On a dit—il n'est sans doute pas nécessaire de le répéter, mais je le dirai tout de même encore une fois—que les gouvernements sont élus pour exécuter certaines tâches. Ils sont élus pour exercer une responsabilité. Il ne suffit

Grève des débardeurs

pas qu'un simple ministériel crie d'en face: «Que feriez-vous?» Quelle que soient les raisons ou les motifs, le gouvernement a été élu pour gouverner, pour assumer des responsabilités, non pour les fuir.

Le côté comique de l'affaire est que le gouvernement a été élu surtout grâce au soutien d'une province sur les intérêts de laquelle il refuse de veiller depuis deux semaines. C'est terrible.

Une voix: Pas de partisanisme!

M. Clark (Rocky Mountain): J'informe le député de l'autre côté de la Chambre que ce n'est pas du partisanisme. Si c'est être sectaire que de suggérer qu'un gouvernement, une fois élu, a la responsabilité d'agir, alors je le suis. Je ne fais qu'énoncer ce qu'est la responsabilité du gouvernement. Il n'est peut-être pas étonnant que les députés de l'autre côté de la Chambre en soient surpris. Ils restent silencieux ou frappent leur pupitre bien que le ministre n'ait pas daigné assister au débat, et, encore moins venir à l'aide des gens dont seuls le vote, l'appui et la confiance expliquent la présence d'un si grand nombre de ministériels dans cette enceinte. Ces gens doivent bien se demander pour quelles raisons ils ont investi de leur confiance des ministériels qui se préoccupent si peu de leur situation, et qu'il a fallu l'intervention des députés de Joliette et de Bellechasse (M. Lambert) pour avoir le débat de ce soir, auquel les ministres ne daignent pas participer ni même apparemment s'intéresser. Je pense en particulier aux ministres les plus directement concernés.

Le gouvernement a la charge d'agir, et non pas de renvoyer la balle aux autres partis ou aux autres organismes et moins encore de rester passif. Le ministre de l'Agriculture (M. Whelan), qui devrait être sur la brèche, est absent. Au moins il s'est fait excuser, ce que n'a pas fait le ministre du Travail. Le premier ministre est absent. Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet), le nouveau chef pour le Québec, s'est esquivé après avoir fait son discours. Il n'a pas osé rester pour le défendre. Aucun n'est ici. Il leur incombe pourtant de s'acquitter de la charge que leur ont confiée les personnes dont nous nous occupons, 17 minutes passé minuit, au lieu de profiter de notre congé normal de la soirée. Il n'est pas inutile de préciser que si beaucoup de députés ont voulu venir ce soir étudier la question, le premier ministre, le ministre de l'Agriculture et le ministre du Travail ont pris congé. C'est honteux!

Dans son intervention, le secrétaire parlementaire a dit tantôt que certaines questions étaient à l'étude. Si je l'ai bien compris, le gouvernement pense au transport ferroviaire et à d'autres solutions. Pourquoi ne l'avoir pas fait avant? Pourquoi n'avoir pas envisagé ces solutions quand mon collègue de Joliette a soulevé la question en Chambre des Communes? Pourquoi tant tarder, en causant tant d'inquiétudes et tant de difficultés à un si grand nombre d'habitants de la province qui a élu la plupart des députés d'en face?

Le gouvernement a le devoir d'intervenir pour tirer d'embarras ces personnes, qui sont moins en mesure de se défendre que d'autres parce qu'elles n'appartiennent pas à une puissante organisation. Le gouvernement choisi par la population a le devoir de leur venir en aide, alors que le pays est de plus en plus dominé par les grands organismes.